

UNE AGRICULTURE D'AVENIR



Bellechasse

ENSEMBLE

Plan de développement de la zone agricole
MRC de Bellechasse

Table des matières

Qu'est-ce qu'un PDZA ?	5
Diagnostic territorial	6
Carte : Protrait des activités agricoles	8
Carte : Enjeux agricoles	9
Les enjeux du territoire	10
Tableau projets enjeux	10
La vision du PDZA	11
Une approche projet	12
Les projets	
01 - Bellechasse terre d'agroenvironnement	14
02 - La réglementation partagée	16
03 - REA 2.0	18
04 - L'urbain et l'agriculture ne font qu'un	20
05 - Cohabitation harmonieuse	22
06 - Belle forêt	24
07 - Agrotourisme Bellechasse	26
08 - Désert alimentaire	28
09 - Soutien en main-d'œuvre et allègement familial	30
10 - Développement agricole Bellechasse	32
11 - Accès aux services de base	34
12 - Centre de service collectif	36
13 - Des déchets en or	38
14 - La marque territoriale de Bellechasse	40
Mise en œuvre et évaluation	42



Qu'est-ce qu'un PDZA ?

Un plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un exercice de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement de l'agriculture d'une collectivité.

Il s'agit en fait d'un moment privilégié où l'ensemble des acteurs d'un territoire agricole prennent un recul pour faire un état des lieux de leur agriculture et définir ce qu'ils voudraient qu'elle devienne. C'est un exercice qui permet de définir des enjeux et de structurer des projets permettant l'atteinte d'une vision commune du développement de l'agriculture d'un territoire.

Dans le cas du PDZA de la MRC de Bellechasse, c'est plus de 200 participants qui ont co-créé

de concert la vision du PDZA et qui ont élaboré 14 projets porteurs. Réunis lors de 3 forums et de 8 rencontres sectorielles, ils se sont permis de rêver grand pour leur agriculture et leur territoire au bénéfice de tous les citoyens de la MRC de Bellechasse.

Grande étapes co-construction du PDZA

- Visite terrain: Octobre 2018
- Forum 1: Octobre 2018
- Ateliers sectoriels: Janvier 2019
- Forum 2: Février 2019
- Forum 3: Mai 2019
- Mise en œuvre collective: à partir de Août 2019

Plus de 200 participants

Diagnostic territorial

La MRC de Bellechasse est située sur la rive sud du St-Laurent, bordé à l'ouest par la ville de Lévis et à l'est par la MRC de Montmagny. Traversé par l'autoroute 20, son territoire offre une grande diversité de paysages tels que les rives du St-Laurent, les plaines fertiles du secteur nord et la forêt des Appalaches au sud.

Les productions dites conventionnelles, telles que la production laitière, porcine, acéricole et les grandes cultures, ressortent nettement comme les succès agricoles du territoire. En effet, ce sont ces productions qui forment la grande force de l'agriculture de Bellechasse, depuis déjà plusieurs années et qui font que la MRC de Bellechasse se classe au 3ème rang à l'échelle provinciale en termes de revenus agricoles.

Étant donné la richesse agricole de Bellechasse, le dynamisme de l'agriculture au nord de la MRC ainsi que le nombre de producteurs présents sur le territoire, il est peu surprenant de retrouver les productions conventionnelles, notamment laitière, comme fer de lance de l'agriculture régionale.

Malgré ce dynamisme et cette richesse, l'agriculture et le territoire de la MRC de Bellechasse n'ont pas l'attention qu'ils méritent. En effet, cette agriculture pratiquée dans la MRC est peu connue et reconnue par ses habitants et le reste du Québec. L'identité propre et la reconnaissance de cette agriculture restent à développer pour qu'elle puisse rayonner à sa juste valeur.

Bien que le 2/3 des municipalités de la MRC ont connu une croissance de leur population

au cours de la dernière décennie, certaines municipalités présentent des signes de dévitalisation au sud de la MRC. La déprise de la foresterie et un territoire moins propice à l'agriculture conventionnelle pourraient en être la cause.

La relève agricole bien présente sur le territoire est freinée dans son implication par la complexité administrative, la pénurie de main d'œuvre et la recherche de financement.

Le maintien d'un milieu de vie adéquat et sain, par la préservation à la fois des milieux naturels et des superficies agricoles, peuvent créer de nombreux défis de cohabitation harmonieuse et d'application réglementaire.

Cependant, ces nombreuses menaces et contraintes auxquelles fait face l'agriculture de Bellechasse sont contrebalancés par des forces et des opportunités de développement. Parmi celles-ci, les productions émergentes, l'acériculture et la transformation pourront apporter leurs lots d'avantages et de facteurs d'attractivités pour diversifier les intérêts agrotouristiques du territoire, mais aussi favoriser la mise en valeur des produits locaux et dynamiser l'économie locale.

Ces forces, faiblesses, opportunités et contraintes (FFOC) ont été déterminées à partir du portrait statistique du territoire et des activités de la MRC de Bellechasse ainsi qu'à partir des savoirs et expériences des parties prenantes qui ont participé aux activités de co-création du PDZA. Les cartes qui sont présentées aux pages suivantes aident à comprendre dans quel contexte territorial prennent place ces



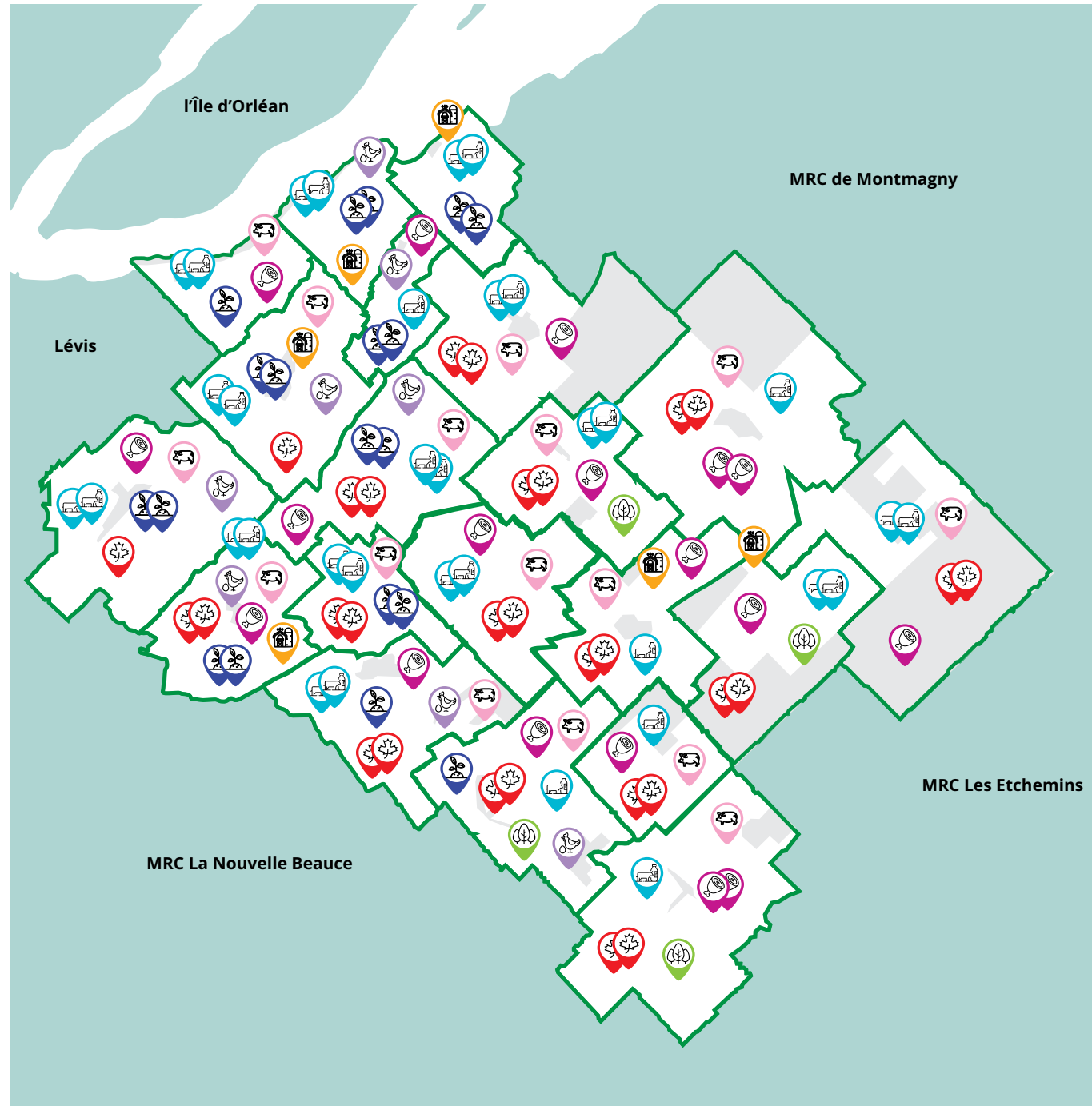
FFOC. La carte des activités agricoles indique la localisation et la concentration des diverses productions et activités agricoles présentes sur le territoire de la MRC. La carte des dynamiques territoriales fait ressortir les liens existants entre les différentes affectations du territoire, le milieu naturel et le dynamisme agricole de Bellechasse.

L'analyse stratégique de ces FFOC a permis de faire ressortir cinq enjeux de développement pour l'agriculture de la MRC de Bellechasse. Ces enjeux sont les défis que doivent relever la MRC de Bellechasse pour atteindre la vision de développement 2032, telle que définie par les

parties prenantes du territoire. L'innovation, la valorisation et le développement de l'agriculture, qui forment les trois piliers de la vision de développement du PDZA de la MRC de Bellechasse, pourront permettre l'atteinte du plein potentiel de l'agriculture du territoire de la MRC.

Pour atteindre la vision, les parties prenantes ont fait émerger 14 projets porteurs et les ont structurés de façon à ce qu'ils répondent chacun à au moins un enjeu identifié au PDZA de la MRC de Bellechasse.

Portrait des activités agricoles



- Vache production laitière
- Forêt
- Porc
- Bovin
- Agrotourisme
- Grands cultures
- Acériculture
- Volaille

Les icônes représentent une forte concentration d'entreprises des secteurs concernés sur le territoire de la MRC.

Carte des dynamiques territoriales agricoles MRC Bellechasse



- Zone agricole dynamique
- Rivière
- Massif du Sud
- Production conventionnelle
- Secteurs agricoles peu dynamiques. Potentiel à développer
- Secteur forestier
- Axe routier national
- Axe routier régional
- Entrée/Sortie du territoire
- Axe cyclable
- Périmètres urbains

Les enjeux du territoire



Dynamiser et (re)vitaliser le territoire par l'occupation agricole et forestière.



Mettre en avant les savoir-faire agricoles de Bellechasse auprès des élus et de la population.



Valoriser la relève agricole et forestière.



Faciliter et appuyer le développement des entreprises agricoles, forestières et des activités complémentaires, dans le respect de l'environnement.



Valoriser le territoire agricole de Bellechasse et augmenter le sentiment d'appartenance des producteurs agricoles.

Tableau projets enjeux

Projet	Les enjeux du territoire
01 Bellechasse terre d'agroenvironnement	
02 La réglementation partagée	
03 REA 2.0	
04 L'urbain et l'agriculture ne font qu'un	
05 Cohabitation harmonieuse	
06 Belle forêt	
07 Agrotourisme Bellechasse	
08 Désert alimentaire	
09 Coopérative d'allègement agricole et familial	
10 Développement agricole Bellechasse	
11 Accès aux services de base	
12 Centre de service collectif	
13 Des déchets en or	
14 La marque territoriale de Bellechasse	

Vision du PDZA

Parmi les trois plus importantes MRC en terme de PIB agricole au Québec, la MRC de Bellechasse, berceau de l'acériculture québécoise contemporaine, a poursuivi sur sa lancée et s'est encore développée pour être à l'avant-garde en ayant une agriculture toujours plus diversifiée, dynamique et innovante en 2032



VALORISER

Les agriculteurs et les forestiers se font un plaisir de partager leur passion à une population toujours curieuse de découvrir la vie agricole régionale. Les produits locaux sont disponibles et reconnus dans la région et rayonnent partout au Québec. Les entreprises agrotouristiques de plus en plus nombreuses participent à la mise en valeur du terroir de Bellechasse.



DÉVELOPPER

Principaux secteurs économiques de la MRC, l'agriculture et la foresterie sont une vraie locomotive pour l'économie régionale. Le dynamisme des entreprises agricoles et leurs préoccupations environnementales contribuent fortement à la vitalité et la beauté des paysages Bellechassois.



INNOVER

Les producteurs agricoles et forestiers de la MRC ont su tirer parti de leur territoire. Ils ont mis au point des modèles d'affaires, des productions émergentes et des activités complémentaires permettant la diversification de l'agriculture et de la foresterie tout en renforçant le leadership agricole et forestier de la MRC.



Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est la réussite. - Henry Ford

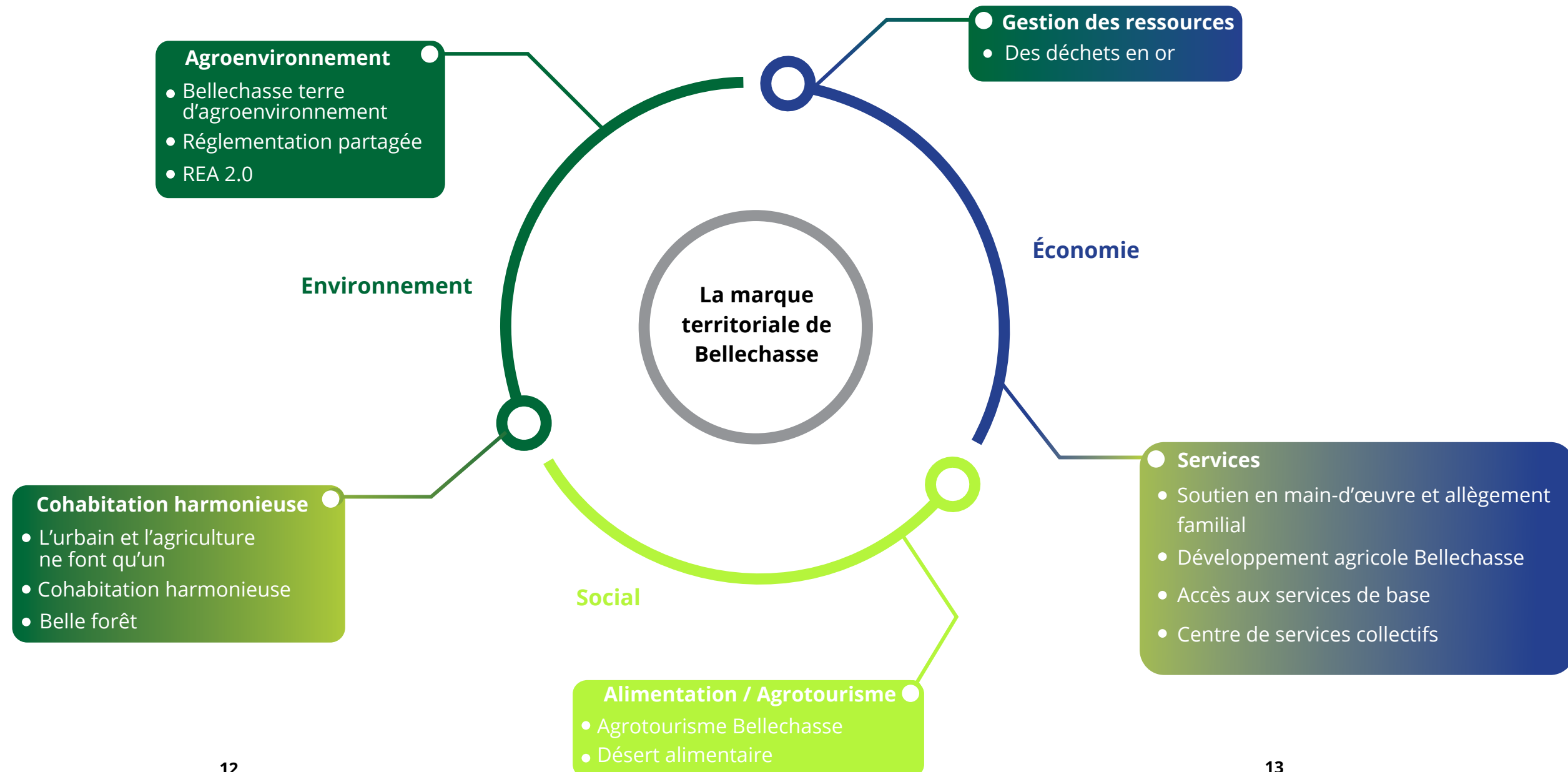
Une approche projet

Le plan d'action du PDZA de la MRC de Bellechasse est composé de 14 projets porteurs et non pas d'une liste d'actions. Pourquoi par projet et non par actions? Un projet porteur est plus élaboré et plus dense qu'une simple action, ce qui permet à la fois de répondre à plusieurs enjeux et de faire travailler ensemble plusieurs parties prenantes du milieu dès qu'une idée porteuse est émise. Ce qui, à terme, favoriserait une meilleure mise en œuvre du PDZA et une pleine prise en charge par la collectivité.

Les 14 projets porteurs du PDZA de la MRC de Bellechasse répondent à la fois à plusieurs enjeux du PDZA afin d'atteindre la vision de développement de l'agriculture de Bellechasse, mais sont aussi regroupés autour des trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économie. Regrouper les projets porteurs autour de ces axes n'est pas anodin : cela permet de faciliter une mise en œuvre logique du PDZA, mais aussi de s'assurer que l'ensemble des sphères de la société soit touchées positivement par le développement de l'agriculture de Bellechasse.

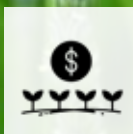
Les projets sont regroupés sous six blocs : l'agroenvironnement qui touche plus particulièrement l'axe de l'environnement, la cohabitation harmonieuse qui se situe à la jonction des axes environnement et social, l'alimentation/agrotourisme qui fait le pont entre le social et l'économie, les services qui sont de pleins pieds dans l'axe économie et la gestion des ressources qui se situe entre les axes économie et environnement.

Tous ces projets gravitent autour du pilier central du PDZA de la MRC de Bellechasse, qui est le développement de la marque territoriale. Ce projet chapeaute et englobe tous les autres, car il permettra de fédérer la fierté des producteurs et productrices agricoles et forestiers autour d'un sentiment d'appartenance fort pour l'agriculture de la MRC, partagé avec tous les citoyens de Bellechasse. Cette marque territoriale permettra à terme de créer une identité forte pour l'agriculture et le territoire de Bellechasse.





Enjeux Agricoles



Faits saillants

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES VONT CRÉER DES OPPORTUNITÉS ET DES MENACES POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES DE BELLECHASSE :

OPPORTUNITÉS :

APPARITION DE NOUVEAUX MARCHÉS ET NOUVELLES CULTURES POTENTIELLES

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE

MENACES :

ATTEINTE À LA QUALITÉ DE L'EAU À CAUSE DE LA SÉCHERESSE

MISE EN PÉRIL DES ANIMAUX ET DES PLANTES

APPARITION ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX RAVAGEURS

Contexte	En termes de revenus agricoles, la MRC de Bellechasse est au 3e rang des MRC du Québec. Le territoire est très marqué par la variété et le caractère exceptionnel de ses paysages et son environnement (fleuve, réseau hydrique, plaine et forêt). Les producteurs ont un lien très fort avec ce terroir qu'ils participent à entretenir et à sculpter. Cependant, ces contributions, demandent souvent beaucoup d'investissements de la part des producteurs agricoles, sont méconnues de la population.
Le Projet (Description)	Mettre en place un système de compensation environnementale. Les entreprises du territoire pourraient cotiser de façon volontaire à un fonds agroenvironnemental régional pour compenser leur impact sur l'environnement. Ce fonds servira à compenser les efforts faits et les pertes encourues par les producteurs agricoles pour la mise en place d'actions agroenvironnementales.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les bonnes actions des producteurs agricoles; - Reconnaître la valeur des services écosystémiques rendus par l'agriculture de la MRC; - Augmenter les revenus des producteurs agricoles; - Protéger les milieux hydriques et naturels du territoire de la MRC.
Ambassadeur et Partenaires	L'organisme de bassin versant (OBV) Côte-du-Sud sera l'ambassadeur. La MRC de Bellechasse, l'UPA, les OBV, les Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ), le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), toutes organisations ou entreprises intéressées à contribuer à l'environnement et à la qualité de l'eau de Bellechasse seront partenaires au projet, en plus des producteurs agricoles via leurs connaissances du terrain.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion des actions agroenvironnementales mises en place par les producteurs agricoles de Bellechasse via les organisations et média locaux; - S'informer sur le système Alternative Land Use Services (ALUS) et l'adapter à Bellechasse; - Création du fonds de compensation; - Inciter les entreprises de la région à participer au fonds.
Financement	Utiliser les taxes municipales prises sur les superficies non cultivées par les producteurs agricoles pour créer le fonds (s'inspirer de la MRC de Montmagny), les programmes de financement du MELCC (et autres subventions gouvernementales), contributions volontaires des entreprises locales.
Échéancier	Long terme (5-10 ans) et continu
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités de promotion des actions agroenvironnementales organisées - Création du fonds de compensation.

Réglementation partagée



Enjeux Agricoles



Faits saillants

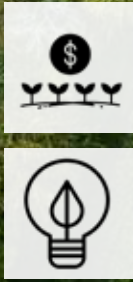
LES SUPERFICIES MOYENNES CULTIVÉES ONT PROGRESSÉ DE 5,7 % DEPUIS 2007

847 ENTREPRISES AGRICOLES ONT LEUR SITE PRINCIPAL DANS LE TERRITOIRE LA MRC

ENTRE 2007 ET 2018, IL Y A EU UNE BAISSSE DE 2,1 % DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES DANS LA MRC

83 % DU TERRITOIRE DE LA MRC EST SITUÉE EN ZONE AGRICOLE

Contexte	Les producteurs agricoles s'appuient sur les ressources naturelles et le territoire pour alimenter la société. Pour permettre cette activité dans le respect et la cohabitation, la MRC de Bellechasse doit faire appliquer la réglementation que ce soit sur les bandes riveraines, les milieux humides ou les espaces forestiers, en souhaitant une réglementation la plus près possible de la réalité des producteurs agricoles et forestiers, des spécificités de Bellechasse et en accord avec les règlements provinciaux.
Le Projet (Description)	Impliquer les parties prenantes concernées par la réglementation avant et pendant sa mise en application afin d'optimiser ensemble l'agriculture, la foresterie et la gestion réglementaire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des règlements et une agriculture en adéquation; • Mieux faire comprendre aux producteurs les objectifs de la réglementation en place; • Réduire les coûts de l'application de la réglementation; • Entretenir un lien de communication et de confiance entre le monde agricole et municipal/ MRC.
Ambassadeur et Partenaires	La MRC de Bellechasse et l'Union des producteurs agricoles (UPA) seront les deux ambassadeurs. Les producteurs agricoles sont les parties prenantes les plus importantes. Ils doivent être accompagnés des partenaires tels que les organismes de bassins versants (OBV), les Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) et les Syndicats des producteurs forestiers.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le rôle du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC pour qu'il soit impliqué en amont de la rédaction et de l'application de la réglementation touchant le secteur agricole; • Organiser des rencontres afin d'informer et de sensibiliser les producteurs agricoles et forestiers sur les objectifs des nouvelles réglementations et de celles déjà en place; • Sensibiliser le département de l'application réglementaire de la MRC pour qu'il y ait une gradation dans l'application de la réglementation sur le territoire de la MRC; • Créer des liens avec les OBV et les CCAÉ pour faire des activités de sensibilisation en lien avec l'application réglementaire touchant l'environnement.
Financement	Le financement sera à même les budgets d'application réglementaire de la MRC et du comité consultatif agricole de la MRC.
Échéancier	Court terme (0-2 ans) et continu
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication formelle du CCA dans les questions réglementaires agricoles - Nombre de rencontres d'information et de sensibilisation organisées - Protocole rédigé et appliqué de gradation des sanctions réglementaires - Nombre de liens créés avec les OBV et le CCAÉ



Faits saillants

L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE BELLECHASSE EST SOUMIS AU RÈGLEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (REA)

LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC DE BELLECHASSE EST COMPOSÉE DE :

**55 % DE
SECTEURS
AGRICILES
DYNAMIQUES**

**22 % DE SECTEURS
AGROFORESTIERS**

**22 % DE
SECTEURS
FORESTIERS**

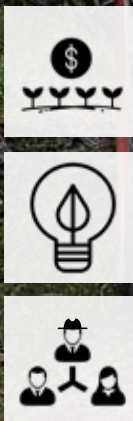
**1 % D'ÎLOTS
DÉSTRUCTURÉS**

Contexte	Actuellement, le règlement sur les exploitations agricoles (REA) interdit toute remise en culture d'une terre non cultivée, qu'elle soit en friche ou en boisé. L'échange de superficie est permis entre surfaces cultivées et non cultivées, mais uniquement si l'échange est fait sur une même entreprise. Par ailleurs, certains producteurs perdent des superficies en culture à cause de l'urbanisation et d'autres n'exploitent pas le plein potentiel de toutes leurs superficies (forestière et agricole), car elles ne sont pas propices au type d'agriculture qu'ils pratiquent (friche, bande riveraine élargie, plantation d'arbres, etc.). Certaines dispositions de la réglementation pourraient permettre l'essai de nouvelles façons de faire en matière d'aménagement du territoire en lien avec le REA (LQE, article 29).
Le Projet (Description)	Mettre en place un projet pilote pour abroger certaines dispositions du REA afin qu'il soit plus adapté à la réalité du territoire en permettant les échanges de superficies cultivables sur l'ensemble du territoire de la MRC en fonction des spécificités et besoins locaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre le zéro perte nette de superficies agricoles sur le territoire de la MRC; - Permettre l'échange de superficies en cultures entre producteurs; - Maintenir et améliorer les indicateurs de qualité des écosystèmes naturels.
Ambassadeur et Partenaires	L'Union des producteurs agricoles (UPA) et la MRC seront les ambassadeurs. Les partenaires seront le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), le MAPAQ, les producteurs agricoles, les organismes de bassin versant (OBV), l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA)
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place d'un comité de travail; - Faire une étude territoriale des pertes de superficies agricoles et des terres disponibles; - Mettre en place un suivi scientifique sur la qualité de l'eau à l'échelle des cours d'eau de la MRC; - Faire une demande en vertu de l'Article 29 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE); - Négocier les modalités de mise en œuvre du projet pilote avec les MELCC; - Caractérisation des friches cultivables et création d'une banque de friches. - Mettre en œuvre du projet pilote.
Financement	Fonds internes de la MRC en ressources humaines.
Échéancier	Long terme (5-10 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du comité de travail - Étude des pertes de superficies et disponibilités réalisée - Mise en place du suivi scientifique de la qualité de l'eau - Projet pilote mis en œuvre

L'urbain et l'agriculture ne font qu'un



Enjeux Agricoles



Faits saillants

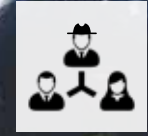
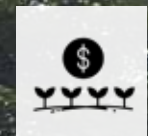
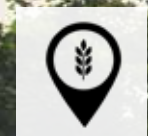
EN 2016, SELON STATISTIQUE CANADA, LA POPULATION DANS LA MRC DE BELLECHASSE ÉTAIT DE 37 233 HABITANTS. LA MUNICIPALITÉ LA PLUS POPULEUSE EST SAINT-HENRI AVEC 5 611 HABITANTS.

LES 2/3 DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE BELLECHASSE ONT CONNU UNE CROISSANCE DE LEUR POPULATION ENTRE 2006 ET 2016, AVEC LE PLUS FORT TAUX POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI (+ 37,7 %).

Contexte	Sur le territoire de la MRC les périmètres urbains ne cessent de croître en faisant pression sur les superficies agricoles disponibles. De l'autre côté, on trouve certains espaces ruraux en perte de vitesse et qui se vident. Au milieu, les activités agricoles et les producteurs agricoles qui forment les dernières forces vives des territoires ruraux. Ces deux réalités partageant un même territoire auraient intérêt à s'allier pour travailler ensembles de façon complémentaire pour se dynamiser l'un et l'autre.
Le Projet (Description)	Intégrer le développement urbain et agricole en harmonie l'un avec l'autre par la densification des périmètres urbains, l'utilisation des zones industrielles existantes pour appuyer le développement de l'agriculture et permettre la densification rurale sur certains rangs à fort potentiel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre une meilleure cohabitation des urbains et des ruraux; - Préserver les superficies agricoles de la MRC; - Favoriser le développement de productions alternatives; - Revitaliser et redynamiser les rangs en attirant de nouveaux habitants; - Faciliter la transformation alimentaire pour les producteurs de la MRC; - Donner accès à des technologies de pointe pour les producteurs.
Ambassadeur et Partenaires	Les ambassadeurs seront la MRC et l'Union des producteurs agricoles (UPA) via le comité consultatif agricole (CCA). Les partenaires seront les producteurs agricoles, les citoyens, municipalités, le MAPAQ, la Financière agricole, Vivre en ville.
Actions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Densification des périmètres urbains : <ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer la MRC de Nouvelle-Beauce pour alimenter les réflexions, faire un inventaire des espaces urbains vacants, vérifier la réglementation (modifier si nécessaire et si possible), réaliser une étude de marché sur les besoins des nouvelles populations vs les possibilités du territoire, développer des projets de densification de l'habitat adaptés. 2. Intégrer les activités de transformation alimentaire et autres dans les parcs industriels : <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des activités agricoles compatibles avec les zones industrielles, localisation des zones industrielles et terrains vacants disponibles, étudier la faisabilité d'intégrer des activités agricoles dans ces espaces industriels vacants, mise en œuvre. 3. Dynamiser et diversifier certains rangs à fort potentiel : <ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion des modalités découlant de l'article 59 auprès des municipalités de la MRC; - Offrir une aide aux développements des nouveaux projets (s'inspirer du projet Ferme 59 de la MRC de l'Érable)
Financement	MAPAQ, l'UPA et la MRC en ressources humaines.
Échéancier	Densification urbaine : Moyen terme (2-5 ans) Dynamiser les rangs : Court terme (0-2 ans) Transformation en zone industrielle : Court terme (0-2 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec la MRC de Nouvelle-Beauce et l'étude de marché réalisées - Inventaire des activités agricoles compatibles et des zones industrielles disponibles réalisé - Nombre d'activités de promotion des modalités article 59 organisées - Mise en place du service d'aide aux nouveaux projets



Enjeux Agricoles



Faits saillants

LE SECTEUR DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DANS LA MRC DE BELLECHASSE :

**EN 2017 ON COMPTAIT
27 000 HA DE PLANTES
FOURRAGÈRES**

**57 % DES FERMES
EN PRODUCTION
VÉGÉTALE SE SITUENT
DANS LE SECTEUR NORD**

**EN 2017, 91
PRODUCTEURS
DÉCLARAIENT LA
PRODUCTION DE
CÉRÉALES COMME
ÉTANT LEUR REVENU
PRINCIPAL**

**IL Y A EU, DEPUIS 2007,
UNE AUGMENTATION
DE 42 % DU NOMBRE
D'ENTREPRISES
AGRICOLES DU SECTEUR
VÉGÉTAL**

Contexte	La population des villes est en constante croissance et provoque un décalage entre l'urbain et le rural. Les néoruraux sont ainsi de plus en plus déconnectés des réalités agricoles et forestières, et supportent mal ce qu'implique la vie en campagne (odeurs, bruits, cohabitation sur la route). Avec la croissance des municipalités près de Lévis, la MRC a conscience qu'elle doit sensibiliser sa population aux réalités agricoles de la région.
Le Projet (Description)	Mettre en œuvre des actions et des événements permettant de rapprocher les producteurs agricoles des autres usagers du territoire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher la population des producteurs agricoles; - Favoriser une cohabitation harmonieuse; - Sensibiliser les nouveaux arrivants à la vie agricole de Bellechasse; - Faire connaître le terroir agricole et ses pratiques; - Former la relève de demain et éveiller des vocations.
Ambassadeur et Partenaires	Les ambassadeurs seraient les municipalités, La Coopérative la Mauve et Les Choux Gras, avec comme partenaires les agriculteurs, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la MRC, la commission scolaire, le comité des loisirs, le Carrefour emploi jeunesse de Bellechasse, Développement économique Bellechasse (DEB).
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un sondage auprès de la population à propos de leurs connaissances et leurs craintes en lien avec les activités agricoles; - Recenser les initiatives existantes permettant un échange entre les mondes agricole et urbain; - Établir une programmation unifiée de tous ces événements et la faire connaître auprès de la population; - Créer et faciliter l'émergence d'événement tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Circuit de visite de fermes sur une fin de semaine : « Festival des fermes », inspiré du marché du cœur de Bellechasse; - Campagne de communication sur la place de l'agriculture dans la MRC (investissement, emplois, familles établies, etc.) - Mise en place d'un réseau de jardins collectifs, - Envoi de courrier aux voisins pour prévenir des mauvaises odeurs pendant l'épandage et la présence des tracteurs sur les routes durant l'été. - Événement annuel lors duquel la MRC communique sur ses grands projets territoriaux, agricoles et forestiers.
Financement	Les financements proviendraient principalement de DEB et des municipalités (via la recherche de subvention). Une grande partie du travail serait aussi assumée par des bénévoles.
Échéancier	Moyen terme (2-5 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage réalisé - Recension des initiatives existantes réalisées - Réalisation d'une programmation unifiée - Nombre d'événements créés ou soutenus



Enjeux Agricoles



Faits saillants

IL Y A 85 000 HA DE BOISÉS DANS LA ZONE AGRICOLE DE BELLECHASSE ET 52 % DE CES BOISÉS EST COMPOSÉ DE FORÊT MIXTE, C'EST-À-DIRE UN MÉLANGE DE CONIFÈRES ET DE FEUILLUS

EN 2017, ON COMPTAIT UNE PRODUCTION DE 62 215 M3 DE BOIS DANS LA MRC

LE NOMBRE D'ENTAILLES ACTUELLES EST DE 1,8 MILLIONS POUR UN POTENTIEL TOTAL DE 2,2 MILLIONS D'ENTAILLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

Contexte	Une grande majorité de la superficie de la MRC est boisée, principalement dans le secteur sud. Il s'agit d'un grand potentiel de mise en valeur et de développement en matière environnementale, sociale et économique. La forêt, autant que les métiers qui y sont liés, sont toutefois des éléments méconnus par le monde agricole et par la société en général.
Le Projet (Description)	Sensibiliser et familiariser la population à la forêt, ses activités, ses professions et son utilité pour le territoire et l'environnement ainsi que permettre une diversification des activités forestières sur le territoire de la MRC.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à l'importance du secteur forestier; - Diversifier les sources de revenus des producteurs forestiers; - Pérenniser les entreprises forestières existantes.
Ambassadeur et Partenaires	Les Syndicats des producteurs forestiers de la Beauce et de la région de Québec seront les ambassadeurs. Les partenaires seront la Commission scolaire, les CPE, les municipalités, les camps de jour, les centres d'emploi, le Plateau de réinsertion, les entreprises liées au milieu forestier, l'UPA, Les Choux gras, Développement économique Bellechasse (DEB), les ministères provinciaux (MFFP, MAPAQ, MELS) et les producteurs forestiers.
Actions	<p>Développer de nouvelles opportunités d'affaires en lien avec le bois et la forêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et informer les propriétaires de boisés sur les aides disponibles pour la revitalisation et l'utilisation de leur propriété; - Faire connaître aux producteurs forestiers les différentes possibilités de diversification des activités forestières : produits forestiers non ligneux (PFNL), agrotourisme forestier (style SÉPAQ), bois d'œuvre à valeur ajoutée, biomasse, etc. <p>Développer la connaissance autour du secteur forestier dans Bellechasse par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des conférences sur la foresterie et l'agroforesterie auprès des jeunes du primaire et du secondaire. - Développer un volet formation pour préparer la relève en partenariat avec les écoles de métiers; - Acquisition/location/partenariat avec la commission scolaire (et/ou la MRC) et des producteurs pour utiliser des lots forestiers pour former et sensibiliser la population et les jeunes au secteur forestier.
Financement	Les financements proviendront des programmes gouvernementaux, les frais d'adhésion aux activités et de l'implication des partenaires. Les activités du centre pourraient aussi être autofinancées.
Échéancier	Moyen terme (2-5 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres d'information et de sensibilisation organisées - Nombre de conférences sur la foresterie organisées - Volet formation forestière développé - Création de la forêt éducative



Faits saillants

IL Y A PLUS DE 1 000 KM DE SENTIERS RÉCRÉOTOURISTIQUES MOTORISÉS ET NON MOTORISÉS DANS LA ZONE AGRICOLE DE LA MRC

L'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRE LA PLUS PRÉSENTE SUR LES FERMES EST LA VENTE DIRECTE VIA UN KIOSQUE (10 %, SOIT 85 ENTREPRISES) ET LA MOINS PRÉSENTE EST L'AGROTOURISME (2,1 %, SOIT 18 ENTREPRISES)

LA MRC COMPTE 29 ARRÊTS GOURMANDS SUR SON TERRITOIRE

Contexte	La MRC possède un immense potentiel touristique et agrotouristique de par sa position géographique, ses paysages, son histoire et son terroir. Le PDZA a notamment mis en lumière toutes les possibilités en matière d'agrotourisme. Ce potentiel est sous-utilisé et gagnerait à être connu et mis en valeur.
Le Projet (Description)	Mettre en valeur le terroir, les entreprises et les infrastructures existantes de Bellechasse par le développement des activités d'agrotourisme et la promotion des produits locaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le tourisme dans Bellechasse et les territoires contigus; - Mettre en avant les produits du terroir et développer une identité Bellechasse; - Bonifier l'utilisation de la cycloroute; - Restaurer et préserver le patrimoine agricole (fermes octogonales); - Développer une coopération inter-MRC pour permettre la revitalisation des rangs.
Ambassadeur et Partenaires	Les ambassadeurs seraient Développement économique Bellechasse, Tourisme Chaudière-Appalaches. Les partenaires identifiés seraient les MRC de Bellechasse, Etchemins et Montmagny, les municipalités, les producteurs agricoles, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la TCA, les Parc du Massif du Sud et des Appalaches et TACA.
Actions	<p>Le projet est constitué de quatre volets :</p> <p>1er Volet : Étude agrotouristique</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans la mise en œuvre du plan d'action récréotouristique Bellechasse-Etchemins; <p>2e Volet : Développer un circuit inter-MRC permettant d'utiliser et de mettre en valeur les infrastructures existantes et les richesses agrotouristiques de chaque MRC.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer l'intérêt des MRC limitrophes à la mise en place du circuit; - Inventorier les entreprises et infrastructures existantes, puis valider leur intérêt à participer; - Proposer un circuit à faire et des activités (en fonction des saisons) en misant sur la cycloroute; - Mettre en œuvre le circuit. <p>3e volet : Créer une charte volontaire d'utilisation des produits locaux par les commerçants, restaurateurs et organismes de la MRC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger la charte et la faire signer par les organismes et entreprises concernées; - Faire la promotion de la charte et des organisations signataires; <p>4e volet : Mettre en valeur les granges octogonales du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inciter et aider les propriétaires à remettre en état les granges et les inclure dans différents événements ou activités touristiques.
Financement	Le MAPAQ, la MRC (ressources), Vélo-Québec, les municipalités concernées, le ministère du tourisme, le ministère de la culture, la société historique de Bellechasse et la location d'espaces/ kiosques le long de la cycloroute.
Échéancier	Moyen terme (2-5 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Implication dans la mise en œuvre du plan d'actions récréotouristique - Circuit inter-MRC mis en place - Charte d'utilisation des produits locaux créée - Nombre de fermes octogonales mises en valeur

○ Désert alimentaire



Enjeux Agricoles



Faits saillants

EN 2016, ON COMPTAIT DANS LA MRC DE BELLECHASSE :

**145 PERMIS POUR
DES ENTREPRISES
AGROALIMENTAIRES**

122 RESTAURANTS

3 ENTREPRISES D'ENVERGURE INTERNATIONALE :

EXCELDOR

OLYMEL

KERRY

Contexte	La MRC de Bellechasse est une des MRC les plus agricoles au Québec. Malgré cela, certaines parties du territoire voient leurs commerces se raréfier et l'accès à une offre alimentaire de qualité diminuer, ce qui peut créer des déserts alimentaires. Un désert alimentaire se caractérise par un territoire où une résidence est à plus de 16 km (par la route) d'un commerce d'alimentation.
Le Projet (Description)	Réaliser une étude sur les déserts alimentaires dans la MRC de Bellechasse.
Objectifs	Maintenir et augmenter une offre alimentaire de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire de la MRC de Bellechasse.
Ambassadeur et Partenaires	Le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de Bellechasse serait l'ambassadeur de ce projet, et les partenaires seront le CLSC de Bellechasse, la MRC ainsi que la Chambre de commerce de Bellechasse-Etchemins.
Actions	Déterminer l'offre alimentaire à l'aide du protocole sur la réalisation d'étude des déserts alimentaires : - Déterminer les zones de carences alimentaires. - Établir un plan d'action.
Financement	Le financement se fera par la MRC (ressources) et le CISSS sous forme de ressources humaines.
Échéancier	Court terme (0-2 ans)
Indicateurs	Plan d'action réalisé

○ Soutien en main-d'œuvre et allègement familial

Enjeux Agricoles



Faits saillants

**LE REVENU MOYEN
PAR FERME DANS LA
MRC ÉTAIT DE 467
505 \$ EN 2017**

**30 % DES FERMES
ONT UN REVENU
ANNUEL SE SITUANT
ENTRE 5 000 \$
ET 50 000 \$**

**42 % DES FERMES
ONT UN REVENU
ANNUEL DE 250 000 \$
ET PLUS**

Contexte

Le secteur agricole dans la MRC de Bellechasse est très dynamique. Ce dynamisme est restreint par la problématique du manque de main-d'œuvre de courte durée (remplacement) et permanente. En plus, le secteur des productions animales, très présent sur le territoire de la MRC, exige une grande charge de travail aux agriculteurs et pèsent sur leur vie familiale et le temps qu'ils ont à y consacrer (repas, garde d'enfants, entretien ménager, etc.). Consciente de ces problématiques, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Chaudière-Appalaches a mis en place une coopérative de fourniture de main d'œuvre pour du remplacement de courte durée. Actuellement, cette initiative ne répond pas à tous les besoins en main-d'œuvre et en aide-ménagère des producteurs agricoles de Bellechasse.

Le Projet (Description)

Rendre disponible, aux producteurs agricoles de Bellechasse, des services de remplacement pour des absences ponctuelles, de main-d'œuvre et d'aide à domicile.

Objectifs

- Alléger l'emploi du temps des familles agricoles pour leur permettre de profiter de leur famille;
- Sécuriser une relève en main-d'œuvre en cas d'absence ou de maladie;
- Faciliter la recherche de main-d'œuvre agricole à long terme.

Ambassadeur et Partenaires

L'UPA sera l'ambassadeur. Ce projet doit être mené de concert avec les écoles, Immigration Canada, le Centre d'emploi agricole, le Carrefour emploi jeunesse de Bellechasse et la Coopérative rive-sud (aide à domicile). Les producteurs seront les bénéficiaires de ce projet.

Actions

- Évaluer les besoins des producteurs agricoles en main-d'œuvre et allègement familial;
- Identifier les ressources existantes offrant ces services dans la région;
- Faire la promotion des services existants auprès des producteurs agricoles;
- Bonifier l'offre de la coopérative en main-d'œuvre de l'UPA (au besoin);
- Aider à structurer et à créer les services manquants.

Financement

Le financement du projet se fera via un coût d'adhésion et/ou des financements de démarrage d'une coop de solidarité et/ou des parts sociales.

Échéancier

Moyen terme (3-5 ans)

Indicateurs

- Évaluation des besoins réalisée
- Identification des ressources existantes réalisées
- Nombre d'activités de promotion réalisés
- Nombre de services manquants créés



Enjeux Agricoles



Faits saillants

51 % DES PRODUCTEURS DE LA MRC ONT ENTRE 40 ET 60 ANS ET 31 % ONT 60 ANS ET PLUS

9 % DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA MRC VEULENT VENDRE LEUR ENTREPRISE D'ICI 5 ANS

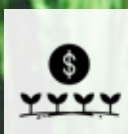
35,1 % DES ENTREPRISES AGRICOLES DE LA MRC ONT UNE RELÈVE ÉTABLIE, C'EST-À-DIRE UN ACTIONNAIRE ÂGÉ DE 40 ANS OU MOINS POSSÉDANT AU MOINS 20 % DE L'ENTREPRISE

Contexte	Les ateliers sectoriels ont fait ressortir trois éléments très forts : la difficulté de la relève non apparentée à avoir accès à de l'information, la complexité des démarches administratives pour tout nouveau producteur et le manque d'accompagnement et de communication sur ces sujets dans la région. Il existe le service L'ARTERRE à l'échelle provinciale, qui fait du maillage pour aider aux transferts de fermes et lancer une entreprise la première année. La MRC de Bellechasse et l'UPA locale ont à cœur d'aider la relève agricole sur ces éléments, en complétant l'offre de L'ARTERRE et en accompagnant les producteurs sur les cinq premières années de leur projet ainsi que sur leur projet d'expansion.
Le Projet (Description)	Mettre en place un guichet unique permettant d'accompagner les nouveaux producteurs et les entreprises agricoles en expansion dans leurs démarches administratives le temps de leur lancement (0-5 ans) et créer un fonds d'investissement agricole régional.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les démarches administratives des producteurs agricoles; - Aider la relève et les entreprises agricoles en croissance dans la concrétisation de leurs projets; - Permettre l'établissement de nouvelles entreprises agricoles et le maintien de celles existantes; - Permettre une occupation dynamique du territoire.
Ambassadeur et Partenaires	Le Réseau Agri-conseil de Chaudière-Appalaches, Développement économique Bellechasse (DEB) et la Société d'aide au développement communautaire (SADC) seront les ambassadeurs, avec les partenaires concernés par ce projet : le MAPAQ, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), la Financière agricole du Québec (FADQ), la MRC, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les producteurs agricoles.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins des producteurs agricoles en accompagnement et les manques existants; - Faire un inventaire de l'information disponible/nécessaire et la rassembler dans un guide régional; - Former les fonctionnaires municipaux de Bellechasse en référencement agricole; - Créer un partenariat de guichet unique avec le Réseau Agri-conseil de Chaudière-Appalaches; - Évaluer la possibilité de faire un partenariat avec AG Bio-centre (Cégep de Lévis-Lauzon); - Mettre en place une stratégie de communication pour faire connaître le service auprès des producteurs agricoles
Financement	Le financement pourrait se faire à partir des programmes du MAPAQ ou des programmes d'entrepreneuriat de divers ministères (notamment de l'économie).
Échéancier	Court terme (0-2 ans)
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des besoins des producteurs réalisée - Inventaire de l'information et ressources disponibles réalisé - Nombre de fonctionnaires municipaux formés - Partenariat avec le réseau Agri-conseil actif

Accès aux services de base



Enjeux Agricoles



Faits saillants

LE SECTEUR DES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE BELLECHASSE :

**76 % DES FERMES
SONT SITUÉES
DANS LE SECTEUR
NORD**

**1 FERME SUR 3
A ARRÊTÉ SES
ACTIVITÉS DEPUIS
2007**

**LE SECTEUR DU BOVIN
LAITIÈRE REPRÉSENTE 46
% DES PRODUCTIONS
ANIMALES**

LES PRODUCTIONS ANIMALES LES PLUS IMPORTANTES SONT :

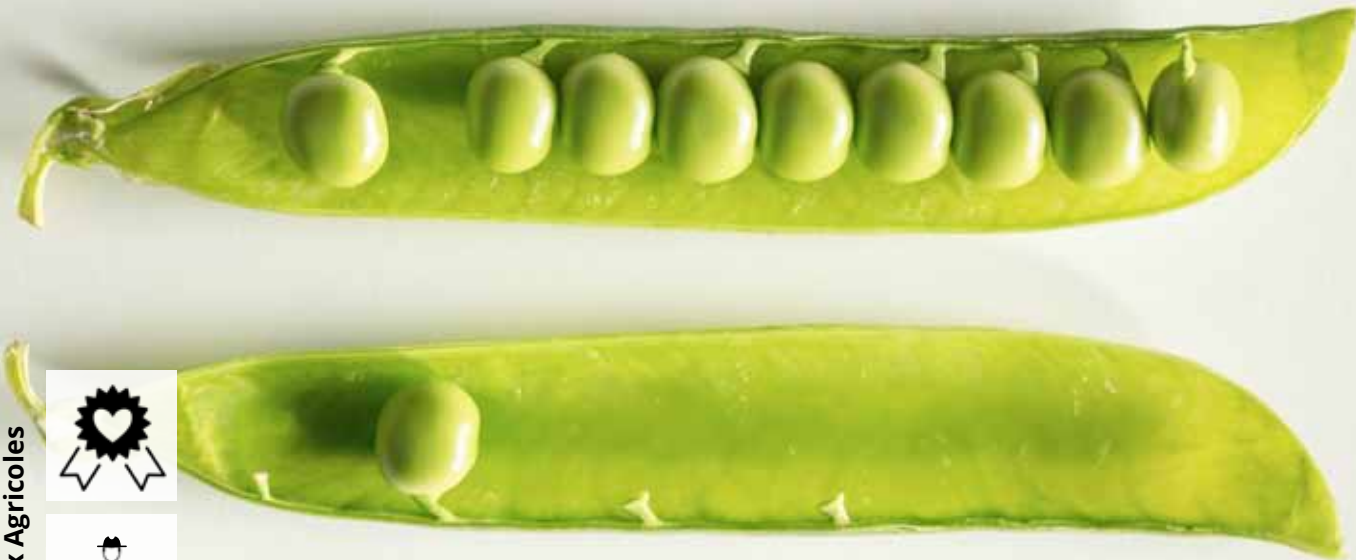
**LA PRODUCTION
LAITIÈRE**

**LA PRODUCTION DE
BOVINS DE BOUCHERIE**

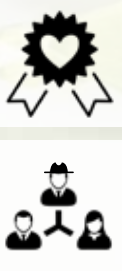
**LA PRODUCTION
PORCINE**

**IL Y A EU DEPUIS 2007 UNE AUGMENTATION DE 43 % DU CHEPTEL DE
VOLAILLES EN PRODUCTION (1 800 000 TÊTES EN 2017)**

Contexte	Malgré sa proximité avec la capitale nationale, la MRC de Bellechasse, comme beaucoup de MRC rurales au Québec, connaît un accès très disparate au triphasé, à l'internet haut débit et au réseau cellulaire. Or, la présence des entreprises en ligne et leur facilité à être jointe est primordiale pour le bon développement de leur commerce.
Le Projet (Description)	Appuyer les démarches de la MRC afin d'augmenter et améliorer l'accès au triphasé, à l'internet haute vitesse et au réseau cellulaire pour les entreprises agricoles sur l'ensemble du territoire de la MRC.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connecter les entreprises agricoles au triphasé, - Connecter les entreprises agricoles à l'internet haute vitesse et au réseau cellulaire. - Connecter les entreprises agricoles au gaz naturel.
Ambassadeur et Partenaires	L'ambassadeur étant la MRC de Bellechasse, les partenaires principaux dans ce projet seront l'UPA, les instances gouvernementales concernées, Hydro-Québec et les compagnies de télécommunication.
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le point sur la couverture du territoire par ces trois services pour en faire des cartes de carences par un sondage auprès des producteurs agricoles; - Sensibiliser les producteurs agricoles aux avantages d'avoir une vision collective en amont des projets lors du déploiement de ces services; - Appuyer la MRC dans ces rencontres avec les instances gouvernementales, Hydro-Québec et les compagnies de télécommunication concernées; - S'assurer que les besoins des producteurs agricoles soient comblés lors de la mise en place ou de la bonification de ces services.
Financement	En lien avec les financements gouvernementaux demandés par la MRC (ressources).
Échéancier	Moyen terme (2-5 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage sur les besoins et les manques réalisé - Nombre d'activités de sensibilisation réalisées - Nombre de rencontres en appui aux démarches de la MRC réalisée



Enjeux Agricoles



Faits saillants

LE SECTEUR ACÉRICOLE DANS LA MRC DE BELLECHASSE :

193 PRODUCTEURS AGRICOLES DÉCLARAIENT L'ACÉRICULTURE COMME PRINCIPALE PRODUCTION EN 2017 (129 DANS LE SECTEUR SUD VS 64 DANS LE SECTEUR NORD)

IL Y A EU UNE AUGMENTATION DE 25 % DU NOMBRE D'ENTREPRISES ACÉRICOLES DEPUIS 2007

ON OBSERVE UNE AUGMENTATION DE 20 % DES SUPERFICIES ACÉRICOLE ENTRE 2007 ET 2017 (10 440 HA EN ACÉRICULTURE ACTUELLEMENT)

Contexte	Les producteurs sont très nombreux sur le territoire de la MRC et les types de productions présentés sont très diversifiés. Les producteurs peuvent difficilement assumer seuls l'investissement (humain et/ou financier) nécessaire aux développements de nouveaux produits ou de nouvelles productions. Les besoins en équipement et en savoir-faire sont souvent très coûteux et peuvent freiner le développement et l'expansion des entreprises agricoles.
Le Projet (Description)	Le projet est de créer un centre proposant des services de partage d'équipements, de savoir-faire, d'entraide, de formation et de lancement de produits. Le centre pourra accueillir des activités telles que du coaching (cédant/relève), des speed-datings agriculteurs/commerçants et permettra de faire le lien entre les producteurs et les acteurs du milieu pour les ressources humaines ou matérielles disponibles.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la relève agricole de demain en diminuant les risques et les coûts de démarrage; - Favoriser les partages d'équipements et échanges de services; - Développer les liens entre les producteurs, les transformateurs, les commerçants et artisans locaux;
Ambassadeur et Partenaires	Les ambassadeurs seraient l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la MRC. Les partenaires et intervenants de ce projet seront Développement économique Bellechasse (DEB), la Société d'aide au développement communautaire (SADC), le MAPAQ, le Carrefour emploi jeunesse de Bellechasse, la Financière agricole ou le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ).
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins des producteurs agricoles en matière d'équipements et de savoir-faire; - Identifier les ressources matérielles et les savoir-faire existants; - Créer un répertoire des savoir-faire et des équipements disponibles; - Faire la promotion du service de partage; - Faire le recensement des maillages et partages réalisés; - Au besoin, créer un centre de service pouvant comprendre : des équipements de bouillage collectif, une cuisine de transformation, des groupes pour test de goût et validation de produit, etc.
Financement	Les financements proviendraient des programmes du MAPAQ et des ressources de la MRC.
Échéancier	Court terme (0-2 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des besoins des producteurs réalisée - Répertoire des ressources et savoirs-faires existants réalisé - Nombre d'activités de promotion du répertoire réalisés

Des déchets en or



Faits saillants

IL Y A ACTUELLEMENT 2 PROJETS PILOTES DE RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES EN MILIEU AGRICOLE AU SEIN DE LA MRC :

UN PROJET DE RÉCUPÉRATION DES TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

UN PROJET DE RECYCLAGE DES PLASTIQUES DE BALLES RONDES

Contexte	Avec un grand nombre de producteurs sur son territoire et une économie agricole et forestière prospère, l'agriculture et la foresterie dans Bellechasse produisent un grand nombre de déchets. On pense notamment aux plastiques de balles rondes et à la tubulure d'érablière. Depuis quelques années maintenant, le service des matières résiduelles de la MRC a lancé un projet pilote concernant le recyclage de ces deux matières. Il débute aussi une réflexion sur la gestion des feuilles d'automne.
Le Projet (Description)	Initier et développer un lien entre les producteurs de la MRC de Bellechasse (sur une base volontaire) et le service de gestion des matières résiduelles de la MRC.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les producteurs dans la gestion de leurs déchets; - Alléger la charge de travail des producteurs; - Valoriser les déchets dans une optique d'économie circulaire.
Ambassadeur et Partenaires	L'ambassadeur serait la MRC. Les partenaires de ce projet seront les producteurs agricoles et l'Union des producteurs agricoles (UPA), MAPAQ.
Actions	Appuyer et aider le service de gestion des matières résiduelles de la MRC à élaborer et mettre en œuvre des projets pilotes de valorisation des déchets.
Financement	Le financement se fera par la MRC (ressources), MAPAQ et l'UPA en ressources humaines
Échéancier	Moyen terme (2-5 ans)
Indicateurs	Nombre d'actions d'appui à la MRC réalisés

○ La marque territoriale de Bellechasse



Enjeux Agricoles



Faits saillants

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) AGRICOLE DE LA MRC ÉTAIT DE 400 MILLIONS DE DOLLARS EN 2018, SOIT LE 3ÈME PLUS IMPORTANT POUR L'ENSEMBLE DES MRC DU QUÉBEC

Contexte	La MRC souhaite que son agriculture et sa foresterie soient prospères, en plus de voir ses rangs se revitaliser. Elle souhaite aussi que l'entièreté de son territoire profite de ces secteurs économiques dynamiques. La MRC désire faire reconnaître le territoire de Bellechasse comme un territoire agricole et forestier dynamique et d'exception. Elle veut aussi permettre aux producteurs agricoles, aux habitants et aux élus de de la MRC de s'impliquer, de se reconnaître et de se sentir appartenir au territoire agricole de Bellechasse.
Le Projet (Description)	Créer une marque territoriale pour la MRC de Bellechasse.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un sentiment d'appartenance et de fierté de la part des producteurs agricoles et des citoyens du territoire pour l'agriculture de Bellechasse; - Faire rayonner les produits et les savoir-faire agricole de Bellechasse sur l'ensemble du territoire québécois; - Créer de la richesse économique pour le territoire de Bellechasse.
Ambassadeur et Partenaires	Les ambassadeurs seraient la MRC, MAPAQ et l'UPA. Les partenaires seront l'ensemble des personnes et des organisations impliquées dans la mise en œuvre du PDZA.
Actions	<p>Plusieurs étapes pour la réalisation de ce projet sont nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une stratégie pour la mise en place de la marque territoriale de Bellechasse; - Lancer l'appel d'offres pour élaborer la marque territoriale de Bellechasse; - Faire des consultations et activités de co-création avec les parties prenantes pour élaborer la marque territoriale de Bellechasse; - Élaborer la marque territoriale de Bellechasse; - Lancer et déployer de la marque territoriale de Bellechasse.
Financement	MRC (ressources), MAPAQ, Ministère des Affaires municipales et Habitations (MAMHQ)
Échéancier	Court terme (0-2 ans)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie d'élaboration et de mise en place réalisée - Marque territoriale élaborée et mise en oeuvre



Dès l'adoption du PDZA, la MRC affectera une ressource humaine à sa mise en œuvre, en planifiant annuellement les actions à réaliser en fonction des besoins et ressources disponibles. Il faut comprendre que le PDZA est l'affaire de tous et que pour ce faire il doit être porté par l'ensemble des parties prenantes du territoire de Bellechasse. Son financement proviendra de sources variées.

La planification annuelle permettra de préciser les rôles des porteurs de projets et de leurs collaborateurs, les étapes nécessaires au bon déroulement du projet, en plus des moyens et des cibles précises pour chaque étape de réalisation des projets. La ressource responsable du PDZA veillera à suivre l'état d'avancement des indicateurs associés aux cibles des projets.

Une évaluation des projets sera également faite à tous les 5 ans, en vue de valider si les accomplissements ont rempli les objectifs, et si ceux-ci sont encore pertinents. Cette évaluation des projets en cours est nécessaire pour réviser les objectifs, au besoin. Elle est également utile pour les projets terminés pour valider s'ils ont eu les résultats et l'impact escomptés.

Les informations colligées seront regroupées dans un rapport annuel, présenté au Comité consultatif agricole et au conseil des maires, en plus du bureau régional du MAPAQ et de l'UPA régional.

